ture du sujet choisi et l'affichera ensuite dans la salle du Concours. La porte de cette salle sera fermée aussitôt après, et les concurrents ne pourront plus communiquer au dehors, sous peine d'exclusion.

Article 5. — Les concurrents prendront leurs places, pour cette épreuve comme pour les suivantes, d'après l'ordre qu'un tirage au sort leur aura désigné. Le surveillant aura soin d'empêcher qu'aucun des candidats n'aille regarder le travail des autres, ce qui pourrait devenir un motif d'exclusion.

Art. 6. — Dans la dernière demi-heure de la séance, le secrétaire signera chaque esquisse, au bas de laquelle l'artiste mettra également sa signature.

Art. 7. — Pour le dessin d'après la bosse, le modèle sera choisi par le Jury. Chaque dessin, exécuté sur papier uniforme, sera signé par le secrétaire de l'Académie et par l'artiste.

Article 8. — Au jour indiqué pour le début de la troisième épreuve, un Membre, nommé par la commission, posera le modèle.

Article 9. — Les épreuves terminées, les œuvres seront publiquement exposées suivant l'ordre de classement indiqué par un tirage au sort.

Article 10. — Au jour fixé pour le jugement, les membres du Conseil académique se réuniront dans la salle d'exposition, sous la présidence du délégué de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ou, à son défaut de M. le maire.

Le jugement se basera sur l'ensemble des épreuves ; il sera prononcé au moyen d'un seul scrutin. Si, après trois tours, aucun artiste n'obtenait la majorité absolue, le concours serait annulé.

Les ouvrages du lauréat deviendront la propriété de la Ville.

Art. 11. — Le candidat qui aura réuni la majorité des suffrages sera astreint à un stage d'un an, après lequel pourra avoir lieu sa nomination définitive.

Art. 12. — Une indemnité de cent francs sera accordée à chacun des candidats qui n'auront pas été choisis. Un diplôme revêtu de la signature de tous les Membres du Jury pourra, en outre, s'ils le désirent, être accordé à ceux qui auront été classés second et troisième.

PAS-DE-CALAIS

Achicourt. — *Un disparu.* — On n'a pu encore retrouver les traces du sieur Accard, d'Achicourt, dont nous avons annoncé la disparition il y a quelques jours.

Le malheureux, qui avait, paraît-il, manifesté l'intention de se suicider, est parti avant-hier soir pour Lille avec un billet de 3e classe.

On sait qu'il n'a pas poursuivi son voyage jusqu'au bout et qu'il est descendu à Douai ; mais, toutes les recherches faites dans cette dernière ville, aussi bien qu'à Lille, sont demeurées jusqu'ici infructueuses.

Départements voisins

Bohain (Aisne). — *Les Prévoyants de l'avenir.* — Société civile de retraite, cotisation 1 franc par mois. — La 642e section de Bohain, a l'honneur de faire connaître au public l'état de sa situation au 1er juillet 1890.

La Société, dont le siège social est à Paris, se composait de 654 sections et avait en caisse une somme de 4,306,403 fr. 68.

Cette somme est placée en rentes sur l'Etat français et dans les caisses d'épargne.

Cette œuvre, fondée en 1882, ne comptait que 757 membres avec un capital de 6,719 fr. 55.

A la fête de la Fédération, tenue en 1889 on comptait près de 100,000 adhérents avec un encaisse de plus de 3,000,000 de francs.

Bohain est la 642e section et bien que fondée récemment, elle compte déjà 64 membres. C'est un résultat dont les promoteurs de l'idée prévoyante dans notre ville doivent éprouver le plus légitime orgueil.

Les Prévoyants de l'Avenir ne versent que la minime cotisation de 1 franc par mois et ont droit après 20 ans de présence au partage intégral des intérêts du capital social pendant l'année écoulée.

Aucune fonction de l'association n'étant rétribuée, les frais d'administration sont très peu élevés.

D'après les conclusions d'un travail de M. Rouget, président de la section de Nancy, qui vient de paraître (calculs sur la valeur probable des retraites des prévoyants) il suffirait pour que les adhérents actuels touchent dans 20 ans une retraite de 200 à 300 fr. que la progression annuelle de 1889, 27,000 sociétaires, se maintienne.

Or, les Prévoyants n'étaient au commencement de 1889, que 74,000 pour propager la société et ils sont aujourd'hui 120,000, ils doivent donc recruter le plus d'adhérents et si la progression est plus importante la rente sera plus élevée.

Les versements et les adhésions sont reçus le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi, à l'Hôtel-de-Ville de Bohain dans la salle de la Justice-de-Paix, mise à la disposition des Prévoyants, par M. le Maire.

Un Comité de Prévoyants.

UN ASSASSINAT A LAON

On nous télégraphie de Laon :

Dans la nuit de mardi, un nommé Lecrocq, sorti de la prison de Laon depuis huit jours, a tué sa femme d'un coup de couteau au cœur.

La malheureuse était mère de six enfants dont le dernier n'a pas trois mois.

L'assassin, arrêté, a dit qu'il avait frappé sa femme parce qu'elle vivait en concubinage pendant sa détention.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Rixe à Neuville-en-Ferrain

Les audiences du tribunal correctionnel sont souvent très longues et très ennuyeuses, et rarement les affaires qui y sont jugées prêtent à l'hilarité. Celle d'hier par contre a été égayée par le récit d'une rixe survenue à Neuville-en-Ferrain le 2 juillet dernier. Les diverses phases racontées par les témoins, tous d'origine flamande ont provoqué à plusieurs reprises l'hilarité de l'auditoire.

Voici les faits :

Le 6 juillet, vers cinq heures du soir, la femme Vanouthuyve, cabaretière à Neuville-en-Ferrain, se trouvait sur le pas de sa porte quant vint à passer le nommé Florimond Salembier, 50 ans, tisserand, qui se trouvait en état d'ivresse et qui, pour un motif des plus futiles, question de mur mitoyen dit-on, injuria la femme Vanouthuyve. Celle-ci rentra dans son estaminet, Salembier l'y suivit et bientôt une lutte commença, au cour de laquelle Salembier qui n'était pas le plus fort fut terrassé. Bientôt Mme Salembier et son fils vinrent au secours du vaincu et frappèrent si fort qu'au bout de quelques minutes Mme Vanouthuyve tomba sans connaissance.

Heureusement quelques voisines vinrent au secours de la blessée qui fut promptement rétablie.

Les trois inculpés ont comparu hier devant le tribunal correctionnel. La plaignante est entendue tout d'abord.

— Ze me tenait sur la porte quand ce monsieur, (et elle désigne Salembier) m'a frappée avec un conteau. Alors ze me suis revingée avec mon mance à balai je l'ai f... par terre.

Mme Salembier est accourue, elle m'a empoignée par les cheveux, son fils m'a lancé des coups de pied dans le ventre. Tiens, monsieur le président, vett si c'est pas vrai.

Et ce disant, elle exhibe une mèche de cheveux jaunâtres qu'elle sort d'un panier qui a dû contenir vraisemblablement quelques victuailles. Tout le monde rit dans la salle les magistrats eux-mêmes ne peuvent garder leur sérieux.

Les deux autres témoins viennent confirmer les faits que nous avons énoncés plus haut.

Le tribunal condamne Salembier à 8 jours de prison et 11 fr. d'amende, la femme Salembier à huit jours de prison et Henri Salembier à 15 jours de correction.

***

Condamnations diverses ; Jules Remond, 1 mois, pour rebellion et outrages. — Léonie Leclercq, six jours pour coups. — J. Bte Deweder, 2 mois et 5 fr. pour outrages, rebellion et ivresse.

Me Courant.

Cour d'appel de Douai

La queue du 1er mai. — Un prédicateur anarchiste

Jules Leroux, se disant ouvrier monteur en bronze, est arrivé le 4 mai à Roubaix, venant de Lens. Le lundi 5 en réunion publique, il fit une allocution d'un quart d'heure contenant, entr'autres excitations, ces mots : Passerez-vous en haillons devant une boucherie, quand vous mourrez de faim, vous, vos femmes et vos enfants. La patrie est un préjugé ; cessez d'endosser la *casaque* militaire. Les bourgeois font de vos filles leurs maîtresses, pendant qu'ils vous enferment dans leurs *usines*.

Vive la grève !

On voulut rattacher à ces paroles les pillages commis le surlendemain chez M. Cordonnier. Mais il fallut y renoncer. Leroux a donc été retenu seulement sous la prévention de vagabondage. Il dit habiter chez son oncle maternel, un appelé François, 26, rue des Petit-Carreaux. Il se trouve que ce François est à Mazas, ayant été arrêté quelques jours avant le 1er mai, comme anarchiste dangereux à Paris.

Leroux nie avoir excité à l'assassinat ; il a seulement prêché le droit *de reprise* (sic).

Il dit que son voyage lui a été payé par les compagnons.

Leroux a fait deux mois et demi de prison préventive. La Cour réduit à 40 jours la peine de deux mois prononcée contre lui par les premiers juges.

Cet anarchiste avait été condamné antérieurement en 1885 à Toulouse, pour vagabondage ; en 1887 pour filouterie à Paris et en 1889 pour vol à 4 mois, peine subie à Versailles ; il était sorti de la prison de cette ville le 29 décembre dernier.

Jolie préparation pour une carrière d'apôtre.

LA BELGIQUE

Commémoration de la victoire de Jemmapes

Sur la demande de M. Chauvière et conformément à une invitation qui lui avait été transmise, le Conseil municipal de Paris a décidé qu'il enverrait une délégation de ses membres pour assister aux fêtes qui seront données en Belgique du 3 au 6 novembre prochain, à l'occasion de la commémoration de la victoire de Jemmapes.

Nouvelles à la Main

Villégiature.

Dans une auberge de campagne.

Le voyageur inquiet :

— Cette chambre ne me parait pas très propre. Avez-vous des punaises ?

— Oh ! bien sûr, répond l'aubergiste ; mais monsieur peut dormir tranquille, elles ne sont pas méchantes...

Brule-Maison.

TRIBUNE PUBLIQUE

Tourcoing, le 23 juillet 1890.

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez permettre à quelques habitants de la rue du Caire, d'utiliser de quelques lignes de votre estimable journal, pour porter à qui de droit leur bien juste réclamation.

Les habitants des rues particulières paient les impôts comme les habitants des rues classées, ils acquittent les droits d'octroi comme les autres citoyens de Tourcoing et contribuent avec tous pour leur part au paiement du service de l'ébouage.

L'acquittement des mêmes devoirs doit en toute justice donner les mêmes droits.

Or, il n'en est pas ainsi, donc, il y a injustice envers une catégorie nombreuse des habitants des rues particulières.

Si notre conseil municipal daigne envisager la question sous ce point de vue, il n'y a point de doute que nous aurons gain de cause et nos rues seront bientôt débarrassées des immondices qui en font un danger pour l'hygiène publique.

Nous vous prions d'agréer, etc.

Quelques habitants de la rue du Caire.

KERMESSES

Arrondissement de Lille. — Petit-Ronchin, Faches-Thumesnil, La Madeleine (intra-muros), Arbrisseau (Hameau de Wattignies), Phalempin, Tourcoing.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur, à Condé. — Nous saurons sous peu la date exacte des prochaines courses à Lille ; elles auront lieu au mois de septembre. L'heure de la première course est 2 heures précises.

Un groupe d'amis Lommois. — Nous ne pouvons tenir compte des lettres non-signées.

Le Facteur.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 24 juillet

Marie Lapaille, rue Bayart, 3. — Victor Crépel, rue des Fossés. — Léon Tettelin, rue des Longues-Haies. — Céleste Dewasch, rue Rollin, 5. — Gaston Spriet, rue de la Perche, 43. — Madeleine Vanraendonck, rue Pierre de Roubaix. — Henri Lecomte, rue de Condé, 15. — Julie Poulain, rue Voltaire. — Flore Vanruymbeke, Hotel-Dieu. — Charles Derbaudringhien, Hotel-Dieu. — Virginie Vangèle, rue de Tunis, 60.

Décès

Catherine Delescluse, 59 ans, rue Saint-Roch. — Julien Nuytens, 18 ans, Hotel-Dieu. — Clolaire Dierkens, 3 mois, sentier de la Vigne.

ÉTAT-CIVIL DE WATTRELOS

du 17 au 24 juillet

Naissances. — Suzanne Phalempin, Touquet. — Julien Vanlerberghe, Touquet. — Julie Meurisse, Bas-chemin. — Germaine Vancauwembergha, rue du Greffier. — Marguerite Geloen, rue de la Mairie. — Eugénie Delcroix, Saint-Liévin. — Marthe Beuscart, Ste-Marguerite. — Jules Dewaele, rue des Champs. — Marie Dumortier, Grimonpont. — Germaine Haire, Laboureur. — Jean-Baptiste Procureur, Touquet. — Jules Debaudringhien, Sartel. — Maria Rasson, rue Royale. — Jules Noteboom, Touquet. — Zoé Prévost, rue du Bureau. — Emile Dubus, Baillerie. — Désiré Leman, rue de Roubaix. — Henri Vandenabeele, Touquet.

Décès. — Fédora Selosse, 46 ans, 4 mois, ménagère, rue du Moulin. — Alphonse Samain, 37 ans 3 mois, tisserand, rue du Beck. — Jules Lecroart, 2 mois, rue Pierre Catteau.

Mariages. — Emile Mercier, 28 ans, menuisier, et Flore Decock, 20 ans, bobineuse. — Florimond Delchambre, 26 ans, tisserand et Marie Lampe, 27 ans, tisserande. — Léon Delaval, 31 ans, préposé des douanes et Maria Depraetere, 21 ans, sans profession.

Publications. — Henri Thiéfry, 24 ans, tisserand et Clémence Barbieux, 24 ans, tisserande. — Pierre Vanparys, 24 ans, cordonnier et Marie Vandevelde, 30 ans, repasseuse. — Henri Oursin, 26 ans, préposé des douanes et Irma Hochain, 23 ans, ménagère. — Emile Forment, 25 ans, couvreur et Victorine Bailleul, 20 ans, tisserande. — Louis Duquesnoy, 26 ans, boucher, et Marie Golly, 20 ans, éplucheuse. — Alexandre Bossut, 22 ans, peigneur, et Hélène Houttekint, 23 ans, tisserande.

CONSEIL PAR JOUR

Si vous sentez des petits picotements dans le nez et dans la gorge, faites infuser dans l'eau bouillante une bonne poignée d'anis vert. Prenez un plein gobelet de cette infusion le matin, à jeun ; dispensez-vous de manger des framboises et en général tous les fruits rouges ; ils contiennent presque tous des petits vers.

Bonhomme Franklin.

LE FAUX DUC

La vogue qui s'était attachée aux publications de romans faites par les grands éditeurs parisiens, en livraisons de 8 pages illustrées, a considérablement baissé depuis quelques années. La cause en est, croyons-nous, à ce qu'on a lassé la patience vraiment incroyable des lecteurs en les obligeant, une fois qu'ils s'y étaient laissé prendre par l'attrait des premiers chapitres toujours émouvants d'un roman nouveau, à en suivre la publication pendant un an, dix-huit mois et souvent deux ans, car ces romans avaient presque tous 100, 150, 200 et quelques-uns même jusqu'à 400 livraisons.

Ces publications, soi-disant bon marché, arrivaient ainsi à coûter fort cher.

C'est sans doute cette considération qui vient d'inspirer à la **Nouvelle Librairie Nationale**, à Paris, la publication d'une collection de romans, tous inédits, *qui seront complets en 50 Livraisons.*

Le premier de ces romans, **LE FAUX DUC**, écrit par MM. Louis Férald et Eudovic Johanne, paraît le 25 juillet.

Le format, de la dimension de la grande *Histoire de France*, d'Henri Martin, en est très coquet. Chaque livraison a 16 pages et contient deux jolies illustrations.

Cette tentative de romans courts sera certainement bien accueillie par les amateurs de lectures intéressantes, et **LE FAUX DUC** — un roman qui promet, à en juger par ses quatre premiers chapitres et par les noms de ses auteurs, — sera certainement un grand succès.

Une bonne Mère

Dimanche, un rassemblement s'était formé sur une de nos promenades, autour de deux bébés, dont l'un, malingre et souffreteux, criait et pleurait à fendre l'âme, tandis que l'autre, placide et tranquille, avait l'air tout étonné de ce tapage.

« — Comment faites-vous donc, disait la mère du premier, pour que votre enfant soit si gai et si rose, tandis que le mien est toujours grognon, maussade et malade ? »

« — C'est bien simple, répondit celle-ci, le mien était exactement comme le vôtre ; mais tout a changé depuis que, sur les conseils de notre médecin, je lui ai fait prendre du Rob Lechaux (aux sucs d'herbes), ce dépuratif végétal, dont l'action est douce et sûre autant que régulière. Ce précieux médicament qui dépure, clarifie et rafraîchit le sang, le débarrasse des maladies constitutionnelles, des vices du sang héréditaires ou provenant d'un virus contagieux, est recommandé aux enfants atteints de gourme, démangeaisons, rougeurs, faiblesse, et à cause de cela toujours grognons. Quand ils sont guéris, ils redeviennent sages et heureux. »

La brochure (51e édition), que M. Lechaux, pharmacien, à Bordeaux, envoie gracieusement, donne à ce sujet des détails très intéressants.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyan ; Donte et Ce ; Coasne ; Pharmacie Centrale Gobert et Ce. — Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes ; M. Bersiez, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, pharmacien. — A Boulogne-sur-Mer ; M. Dutertre, pharmacien. A Hondschoote, De Bil, 19, rue de la Cour. — A La Bassée : M. Caillez, pharmacien. — Toutes pharmacies.

CHEVELURE beauté et croissance obtenues par l'emploi de la Lotion Régénératrice du Dr Saïdi. Flacon 3 fr. A Lille, parfumeries Sion, 23, rue de la Gare ; Bourgeois-Wion, 33, rue Nationale ; Lévêque-Delannoy, 24, rue Esquermoise. 510

BULLETIN LAINIER

Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

du 24 Juillet

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours du jour
Juillet	0.00
Août	5.90
Septembre	5.90
Octobre	5.875
Novembre	5.85
Décembre	5.85
Janvier	5.75
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00
Juin	0.00

Type n° 2 :

	Cours précédents
Juillet	5.70
Août	5.70
Septembre	5.65
Octobre	5.65
Novembre	5.65
Décembre	5.65
Janvier	5.60

	Cours du jour
Juillet	5.70

Type supra :

Juillet	5.95

Type B F

	Cours précédents
Septembre	5.775
Octobre	5.75
Décembre	5.625
Janvier	5.60
Février	5.575
Mars	5.55

	Cours du jour
Novembre	5.675
Décembre	5.65
Janvier	5.00
Février	5.575

Australasie
Type A

	Cours précédents
Juillet	6.15
Août	6.15
Septembre	6.15

Type A B

	Cours précédents
Juillet	6.10
Août	6.10
Septembre	6.125
Octobre	6.10
Novembre	6.10

Type B

	Cours précédents
Juillet	5.80
Août	5.80

Ventes du jour contrat n° 1 :
Roubaix-Tourcoing

Août :	20.000 à 5.90
Septembre :	15.000 à 5.90
Id.	5.000 à 5.925
Octobre :	5.000 à 5.85
Id.	5.000 à 5.875
Novembre :	5.000 à 5.85
Décembre	5.000 à 5.85
id.	5.000 à 5.835

Caisse de Tourcoing, contrat B F

Novembre :	5.000 à 5.675
Décembre :	5.000 à 5.65

Cotons
50 balles octobre ; New Orléans 69 1/8.
Total : 75.000 kilos.
Tendance : calme.

Librairie ABEL PILON, r. de Fleurus, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les ouvrages de la Librairie française ; de toutes les Partitions & Publicat. musicales ;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en couleur, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable **CINQ FRANCS par mois** par chaque centaine de francs d'acquisition.
ESCOMPTE AU COMPTANT
ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 24 Juillet — *(Dépêche spéciale)*.
Farines : 12 marques. — Tendance

	23	24		23	24
Courant..	59 —	58 75	Sept.-Oct.	56 75	56 75
Août.....	59 —	59 —	4 derniers	56 —	56 —

Marque Corbeil : 60 .. — **Circulation** : 0.000

Blés. — Tendance

Courant..	28 25	28 —	Sept.-Oct.	24 75	25 25
Août.....	26 25	26 50	4 derniers	24 50	24 75

Seigle. — Tendance

Courant..	17 75	17 75	Sept.-Oct.	15 50	15 50
Août.....	16 —	16 —	4 derniers	16 25	16 25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 23 Juillet	HUILES l'hectolitre C'dj.	C' p.	GR. l'hec.	TOURT. les 100 kilos.
Colza	66	—	.. ..	.. .. à .. ..
Œillette b. g.	..	..	.. ..	16 .. à 17 ..
Lin de pays	56	.. —	.. ..	25 .. à 25 50
Lin étranger	55	—	.. ..	22 .. à 23 ..
Cameline	..	..	.. ..	14 .. à .. ..
Chanvre	..	..	.. ..	16 .. à .. —

Huile épurée pour quinquet 72 .. à ..

PARIS, 24 Juillet. — *(Dépêche spéciale)*.

Huile de colza	23	24	Huile de lin	23	24
Dispon...	— —	— —	Dispon...	— —	— —
Courant..	66 50	67 —	Courant..	56 —	55 75
Août.....	64 50	64 75	Août.....	55 50	55 25
4 derniers.	64 25	65 —	4 derniers.	58 75	54 25

SUCRES

LILLE	Cours d. jour	Cours précéd.
Sucre N° 88 (88 degrés)	31 50	— —
» acquitté	84 25	— —
» blanc type n° 5	— —	— —
» pain 6 kil. n° 1	108 50	.. ..
Betteraves disponibles	— —	35 —
Mélasse	.. ..	35 50 ..
3/6 fin disponible	— —	— ..

PARIS, 24 Juillet. — *(Dépêche spéciale)*.
Sucre indigène, — Tendance

		Clôture
Roux 88°	32 75 — ..	— — .. ..

Sucres blancs. — Tendance

Cour...	36 25	36 25	.. ..
Août...	35 75	35 87	.. ..
4 d'oct.	35 87	34 62	.. ..
4 prem..	..	..	.. ..
Raffiné	108 50	104 — ..	.. ..

ALCOOLS

PARIS, 24 Juillet — *(Dépêche spéciale)*.
Spiritueux. — Tendance

	23	24	Clôture
Courant	36 —	36 —	.. ..
Août	36 25	36 25	.. ..
4 derniers	37 25	37 25	.. ..
4 premiers	38 25	38 50	.. ..

Stocks : 0,000

PETROLES

Anvers.	Payé	Vendu
Disponible blanc.	17 12 à — —	17 25 à —
— —	— —	— —
4 derniers mois	— —	17 25 —

CAFES

Havre. — (à terme). — Calmes.
Ventes —.000 sacs.

Octobre	102 —	Avril	95 —
Novembre	98 75	Mai	95 —
Décembre	98 —	Juin	— —
Janvier .91.	98 25	Juillet .90.	106 75
Février	96 —	Août	106 50
Mars	96 —	Septembre	106 50

Anvers. — Santos. — Oct., ...; nov., ...; déc., ...; jan., —. —; fév., ...; mars, ...; avril, ...; mai, ... —; juin, ... —; juillet, 107 50; août, ...; sept., ...
Ventes : 0.000 sacs.

COTONS

HAVRE, 24 Juillet — Ouverture 000 balles

	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier .91	— ./.	69 3/8	Juillet ..90	— ./.	75 1/4
Février	— ./.	69 3/8	Août	— ./.	75 1/4
Mars	— ./.	— —/	Septembre	— ./.	75 1/8
Avril	— ./.	— —/	Octobre	— ./.	72 5/8
Mai	— ./.	— —/	Novembre	— ./.	70 3/8
Juin	— ./.	— —/	Décembre	— ./.	69 3/8

LAINES

Anvers, 24 Juillet.

En disponibles, il a été traité 50 balles suint de la Plata et 33 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata
Contrat A

Janvier, 000 .f.; février, 000 .f.; mars, 000 f. avril, 000 .f..
Vente, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata
Contrat B

Juillet, 5,82 1/2; août, 5,82 1/2; septembre, 5,82 1/2; octobre, 5,80 0/0; novembre, 5,75 1/2; décembre 5,67 1/2; janvier 5,65 0/0; février, 5,62 1/2; mars, 5.57 1/2; avril 5,55 0/0.

Contrat M

Juillet, août et septembre, 5,85.
Vente : 155,000 kilos allemands B.
Marché soutenu.

MERCURIALES DIVERSES

LILLE. — Marchés aux bestiaux.

Espèces	Amenés	Vendus Lille	app.	Pr. au kil. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	186	92	94	1 »	» 90	» 75
Vaches	258	76	182	» 90	» 80	» 65
Taureaux	27	19	8	» 85	» 75	» 65
Veaux	313	250	63	1 15	1 »	» 95
Moutons	171	109	62	1 02	» 92	» »
Porcs	258	156	102	1 »	» 95	» 90

Marchés aux grains

Prix : Blé blanc, 22 50. — Blé roux, 21 50
Prix de 100 kil. de fleur, 1re qualité, 37 —
Les neuf marchés réunies : Lille, Armentières, Hazebrouck, Bergues, Bourbourg, Cambrai, Douai Orchies et Arras :
Blé blanc, prix moyen de l'hectolitre 20 64
Blé roux — 19 20

Taxe officieuse du pain

Prix du pain de fleur ou de gruau, » 40 le kil.
— blanc » 37 —
— bis ou de menage » 31 —

BOURSE DE LILLE

Du 24 Juillet 1890

On est plus calme en Bourse, bien que la hausse se maintienne :

Aniche à 1520 gagne 45 fr.

Bully ouvre en hausse à 2855 et finit à 2845, en diminution de 5 fr. sur hier.

Bruay en hausse de 30 fr. à 13,975.

Carvin est un peu faible, on clôture à 1780, soit une baisse de 18 fr 75 sur le cours précédent.

Dourges progresse de 75 fr. à 11,775.

Escarpelle perd 5 fr. à 3845.

Crespin reprend son ancien cours de 230, en perte de 3 fr. 75.

Fléchinelle rétrograde encore de 10 fr. sur le cours d'hier.

Ostricourt est très ferme, sa marche en avant continue sans interruption, à raison de 25 fr. par jour ; on fait aujourd'hui 850 fr.

Sont stationnaires : Meurchin à 4005 fr. Epinac à 305. Courrières 4090 et Anzin 5000. Lille 68 fait 500. Département du Nord 106 fr. 25.

COUPONS DÉTACHÉS

Du 1er Juillet 1890. — Aniches 41,66. — Courrières 1/10, 42,50. — Lens 175. — Douchy 35. — Biache 00,00 — Ciments Français et Portland 17,50. — Verley-Decroix 20.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 24 juillet

Emp. 3 1/2, s. I.	102 30	Bruxel. lib. 1886.	98 37
— sér. II	102 30	Non libéré 1886	— —
— sé. III	102 30	Ostende 4 pr.	.. ..
— 3.	98 25	— 1877 4	.. ..
— 2 1/2	— —	— 1885 3.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874.	— —
— 4.	108 —	— 1886 3 1/2	— —
— 3.	95 50	Gand. 1868.	103 75
Cr com. 4 1/12.	— —	— 1880.	98 25
— 4.	107 50	— 1881.	— —
— 3.	93 50	Liège 1853.	95 75
— 3 pc 1861.	— —	— 1860.	— —
— 3 pc 1868.	102 75	— 1868.	— —
Anvers 1887 lib.	94 62	— 1874.	99 62
Non libéré 1887.	— —	— 1879.	99 25

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 juillet.

Bien que les affaires en général soient peu animées, le groupe de nos Rentes s'est montré aujourd'hui un peu plus agité.

Les cours ont été agités comme dans une séance d'affaires et, somme toute, le 3 0/0 finit à peu près au plus haut cours coté.

Quant aux autres valeurs de la cote, les cours sont nominalement à peu près au niveau d'hier.

Le 3 0/0 qui restait hier à 92.65 fait 92.72 en clôture, après 92.57 au plus bas et 92.77 au plus haut.

L'Amortissable est à 91.77.

Le 4 1/2 à 107,20.

Le Crédit Foncier s'établit à 1245.

La Banque de Paris est à 811.25.

Le Crédit Lyonnais 755.

La Banque d'Escompte à 519.

La Société Générale est demandée à 488.75 en hausse de 3.75 sur hier.

La Banque des Pays Autrichiens cote 507.50.

Le Suez recule de 5 fr. à 2325.

Le Panama 4375.

L'Italien est plutôt offert à 94.20.

Les autres Rentes étrangères sont sans variation notable.

En banque, les Alpines ont un marché assez actif à 212 et 213.

Les actions des Etablissements Eiffel s'échangent couramment à 570 et 575.

Les obligations des Chemins de fer de Porto-Rico ont des demandes très suivies à 282 et 285 fr.

Au comptant, les obligations des Chemins de Fer économiques continuent leur mouvement en avant, et s'inscrivent à 412 fr. 50, en nouveau progrès de 2 fr. 75 sur le terme dernier.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant, E. D JOARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

LES NOCES TRAGIQUES

PREMIÈRE PARTIE

— Passez !...

Rodriguez passa, n'eut que le temps d'arriver au dernier wagon de première dans lequel il se jeta... il y avait déjà cinq autres voyageurs... Frédéric était sans doute en tête du train, avec l'Indien. Il s'installa dans son coin, ouvrit un journal, fit semblant de lire, mais sa pensée était loin de là, et si on l'avait examiné attentivement on aurait vu un frémissement courir sur ses yeux sombres comme les éclairs sur un ciel orageux. Malgré son indifférence et sa froideur affectée, son cœur battait à coups précipités... Un incident pouvait tout faire manquer, tout révéler... et alors il était perdu !... Il avait hâte que ce fût fini...

Le train s'ébranla enfin, et il poussa un soupir. Soupir d'allégement ou d'angoisse ? on n'aurait su le dire.

VIII

Entre Auteuil et le Point du Jour, non loin du fossé des fortifications, existait, il y a quelques années encore, une habitation aujourd'hui détruite et qui attirait l'attention des passants par son aspect lamentable... La maison semblait n'avoir qu'une porte, une sorte d'entrée béante, entourée de chiffons, de ferrailles, d'os graisseux, de peaux râpées, de débris de tous genres... C'était la misère et la saleté réunies, une saleté hideuse, répugnante... Quand les gens du pays passaient près de là, ils faisaient un écart pour éviter les mauvaises odeurs qui s'élevaient de ce foyer pestilentiel...

Jamais aucun voisin n'avait pénétré dans ce bouge qui devait avoir des développements souterrains, car plusieurs familles, croyait-on, y demeuraient... On en voyait sortir, en effet, tous les matins, une troupe d'enfants conduits par un homme étique, aux cheveux grisonnants, à la face jaune et parcheminée, aux yeux féroces, qui semblait être le chien de ce bétail humain, autour duquel il courait constamment en grognant et en proférant des injures et des menaces dans un dialecte bizarre mélangé de mauvais espagnol et de détestable français.

Chose singulière, ces enfants, au nombre d'une dizaine environ, d'un âge variant de cinq à douze ans, étaient tous estropiés, infirmes, mais d'une façon différente, comme si on avait choisi et réparti entre eux d'une façon méthodique tous les maux dont ils étaient affligés.

Ainsi, tandis que l'un, une jambe repliée sur elle-même, sautillait sur une béquille à la façon des pies, que l'autre exhibait, au lieu de bras, un moignon lamentable, il y en avait qui étalaient des pieds déformés, des yeux aux bords rougis comme brûlés et tout blancs, des plaies hideuses sur les bras ou la figure, et d'autres qui roulaient dans des boites de culs-de-jatte... C'était un diminutif de la cour des Miracles. Tous les genres d'infirmité semblaient s'être donné rendez-vous là, y revenaient chaque soir et en sortaient chaque matin comme les maux de la boîte de Pandore, pour se répandre dans Paris, sous les ordres du conducteur que nous venons de présenter aux lecteurs.

Celui-ci, qui paraissait appartenir par son teint et son aspect à la race sémitique, se disait espagnol et se faisait appeler don Francisco... Ramirez... Il habitait sa caverne empestée en compagnie d'une femme dont nous ferons connaissance tout à l'heure.

L'industrie des deux misérables avait consisté, dans le principe, à loger, à garder, à faire travailler et à exploiter les petits malheureux qu'on leur confiait... Ils payaient des redevances aux parents qui les leur avaient donné en location, redevance proportionnée à la somme que pouvait rapporter le mal dont l'enfant était affligé, car dans cette étrange industrie, les maux étaient gradués et cotés... Plus l'infirmité était grave, horrible, monstrueuse, plus elle devait rapporter et plus on la payait cher aux père ou mère dénaturés qui faisaient argent des malheurs de leurs enfants.

Tel était, à l'origine, le genre de commerce inauguré par don Francisco Ramirez et sa compagne, puis l'ambition et l'avidité aidant, ils y avaient ajouté quelques branches inédites... C'est ainsi que, las de payer les enfants loués, ils s'étaient mis à en acheter, à en voler, et comme ceux-ci n'avaient pas d'infirmités, ils estropiaient eux-mêmes les petits malheureux, leurs brûlaient les membres pour leur faire des plaies ou pour aviver celles qu'ils possédaient déjà, de façon à exciter davantage la pitié des passants et à récolter plus d'aumônes (1).

La moitié au moins des petits misérables que conduisait Francisco, étaient dans ce dernier cas... D'autres restaient à la maison, en préparation, si l'on peut se servir de ce terme, épouvantable en cette circonstance... Ils étaient alors gardés par la compagne de Francisco, une mégère horrible au nez crochu, lipeuse et barbue, tout le portrait de la Chouette dépeinte dans les *Mystères de Paris*.

Cette femme, ancienne marchande à la toilette, après avoir fait l'ornement dans sa jeunesse des trottoirs du boulevard, était devenue vendeuse de chiffons, d'os et de peaux de lapin... C'était son commerce ostensible... mais, comme ce trafic lui rapportait peu, elle s'était associée à don Francisco pour l'exploitation des malheureux qu'on voulait bien leur louer ou leur vendre.

Les deux monstres encaissaient le soir les recettes de la journée, distribuaient des récompenses ou des punitions, selon l'apport de chacun des enfants, récompenses consistant en quelques fruits, et punitions en coups de fouet, donnaient à leurs souffre-douleurs un morceau de pain et du fromage quelquefois, les jours de grande fête, et les envoyaient passer la nuit dans une pièce obscure, malsaine, s'enfonçant sous terre, où ils se couchaient sur des tas de peaux et de chiffons...

C'est dans ce bouge, véritable antichambre de l'enfer, que nous allons conduire le lecteur, un soir vers neuf heures, au moment où la troupe des petits misérables, amenée par Francisco Ramirez, vient de rentrer après sa journée de collectes dans Paris... La journée a été mauvaise, la recette est maigre ; aussi la compagne de Ramirez, Mme Crochard, est-elle de fort méchante humeur... Après avoir fait le compte, elle a distribué au hasard dans le tas des mômes des taloches et des coups de pied, et tous ont disparu, épouvantés, sans même attendre leur souper, dans le souterrain qui est leur refuge habituel.

La Crochard est restée seule avec Ramirez dans la première pièce. Ils ont fermé soigneusement la porte sur laquelle les chiffons, agités par le vent, frôlent comme des ailes de chauves-souris. La maison est pleine d'un silence funèbre, éclairée seulement par une mauvaise bougie qui vacille à chaque mouvement. De temps à autre, d'une pièce située à côté du souterrain réservé aux enfants, une plainte sourde monte, lointaine, affaiblie comme si elle sortait d'une tombe, et chaque fois qu'elle se fait entendre, la vieille femme a fait un mouvement de mauvaise humeur... ses traits se contractent et son œil s'enflamme. Ramirez la regarde.

— C'est toujours le même ?

— Toujours... il n'a pas cessé de la journée... C'est agaçant !...

Elle se lève brusquement, saisit un bâton.

— Je vais le crever ! crie-t-elle.

Ramirez la retient.

— Voyons... voyons, un peu de patience.

— Si tu l'avais entendu depuis ce matin, comme moi... J'en ai les oreilles toutes pleines de ce cri plaintif...

— Qu'a-t-il donc à crier comme ça ?

— Il parait que tu l'as trop brûlé... l'os est atteint.

— Trop ! fit Ramirez indifférent. Tu vois ce que ça rapporte... on ne donne plus...

— C'est une non-valeur pour quelque temps... Il est impossible de le faire sortir... il a la fièvre...

— Bah ! ça se passera... et nous rattraperons le temps... perdu. La plaie comment va-t-elle ?

— Elle est épouvantable... On dirait que le bras entier est rongé par un mal inconnu.

— Ça fera frémir le passant... C'est ce qu'il faut... Puis il est à nous, celui-là... Rien à payer...

Et Francisco ajouta avec un mauvais rire :

— C'est pour cela que je l'ai soigné.

La Crochard, malgré sa férocité ne put s'empêcher de frissonner.

— D'ailleurs, dit Ramirez, c'est un système que je veux adopter désormais... Je ne veux plus louer d'enfants... ça nous coûte trop cher...

— Il faudrait trouver le moyen de s'en procurer pour rien...

— Ce moyen, je le trouverai...

— En les volant ?

— Pourquoi pas ?

— C'est dangereux... Ne t'en a-t-on pas promis un ces jours-ci ?

— Oui, le domestique d'un homme très riche devant l'hôtel duquel j'avais coutume de poster mon aveugle... Il s'agit d'un petit riche qu'on veut faire disparaître... mais je n'y compte guère... Ce sont de ces projets qu'on fait et qu'on n'exécute pas.

— Qui sait ?... Ça serait peut-être une riche affaire... Si on pouvait plus tard connaître les parents...

— Ne faisons pas de rêve de ce genre... Pensons au présent !

— Le présent, c'est ce môme qui m'exaspère.

Les plaintes du petit étaient devenues depuis un moment plus rapprochées, plus aiguës.

La Crochard fit un geste d'impatience.

— Qu'a-t-il donc à gueuler comme ça ?

— Je m'en vais le faire taire, moi, fit Ramirez, qui avait eu un mouvement de fureur... on ne s'entend pas !

Il avait saisi la lumière et s'apprêtait à descendre d'un bond.

Sa compagne l'arrêta.

(*A suivre*) Jules de Gastyne.

(1) Tous ces détails sont rigoureusement exacts, ainsi que l'ont démontré les débats d'un procès récent. Cette épouvantable industrie a existé et existe peut-être encore.